

CLIENT TITULAIRE DU CONTRAT

Nom et Prénom ou Raison Sociale:
COMMUNE DE LA SALLE LES ALPES
Adresse desservie du PDC
SERRE CHEVALIER
HANGAR CIRCUIT DE GLACE
05240 LA SALLES LES ALPES

VOTRE RÉFÉRENCE

30002560544061
www.edsb-lagence.fr
Votre espace client
Mon nom : COMMUNE DE LA SALLE LES ALPES
Ma référence : 30002560544061

VOS CONTACTS

Bureaux ouverts le lundi de 13h30 à 16h
et du mardi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h
Accueil téléphonique du lundi au vendredi
8h00-12h00 et de 13h30-17h30

04 92 21 51 57

Dépannage urgence
(coût d'une communication locale)
Enedis : 09.72.67.60.05

ORGANISATION

EDSB L'AGENCE

PLACE MEDECIN GENERAL BLANCHARD |
05100 BRIANCON
TÉL : 04 92 21 51 57 FAX : 04 92 21 51 50
E-MAIL : contact@edsb-lagence.fr

SITE INTERNET : www.edsb-lagence.fr
SIREN N° 810687236
IDENTIFIANT TVA FR23810687236
APE 3514Z

CONTRAT

Référence PDL : 30002560544061
Référence PDS : 0084394001
Référence client : 037705
Référence contrat : 0064394

Offre Prix Marché 5 Postes (C4)
Compteur Electronique

MESSAGES

COMMUNE DE LA SALLE LES ALPES
15 RUE DE LA GUISANE
05240 LA SALLE LES ALPES

VOTRE FACTURE DE RESILIATION DU 11/10/2023

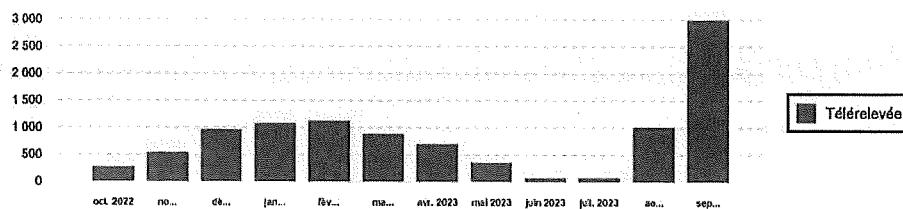
Numéro de facture : FO20230000052323

Détails au verso

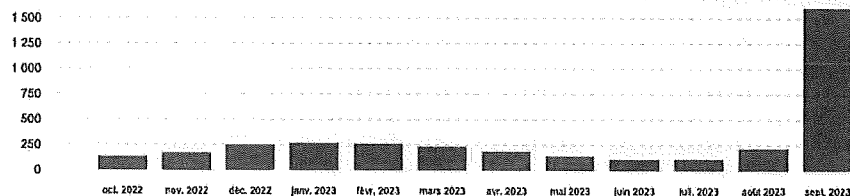
Montant Hors TVA 20 %	1 340,17 €
Montant TVA	268,05 €
Montant TTC	1 608,22 €
Solde Antérieur	0,00 €
Net à Payer	1 608,22 €

Montant prélevé le 13/11/2023 sur compte N° 3000100408 C0530000000 09

Historique de votre consommation en kWh



Historique de vos factures en € TTC



Référence Unique du Mandat (RUM) : 0000000AGENCE202203240041463
Vos références pour le prélèvement SEPA :

Nom du Créancier : EDSB l'Agence

Identifiant Créancier SEPA (ICS) : FR69ZZ807554

FACTURE N°FO20230000052323 DU 11/10/2023

Référence : 30002560544061

Nom : COMMUNE DE LA SALLE LES ALPES

Montant : 1608,22

AR Prefecture

005-210501615-20231218-230603-DE

Reçu Données relevées

COMPTEUR	CADRAN	COEFF	ANCIEN INDEX	NOUVEL INDEX	CONSOMMATION	CORRECTION +/-
031036030475	Heures Pleines Hiver C4	1	Télérelevée le 14/08/2023 : 522 227	Télérelevée le 14/09/2023 : 522 227	0	0
	Heures Pleines Hiver C4	1	Télérelevée le 14/09/2023 : 522 227	Télérelevée le 26/09/2023 : 522 227	0	0
	Heures Creuses Hiver C4	1	Télérelevée le 14/08/2023 : 278 599	Télérelevée le 14/09/2023 : 278 599	0	0
	Heures Creuses Hiver C4	1	Télérelevée le 14/09/2023 : 278 599	Télérelevée le 26/09/2023 : 278 599	0	0
	Heures Pleines Ete	1	Télérelevée le 14/08/2023 : 169 524	Télérelevée le 14/09/2023 : 169 524	1 004	0
	Heures Pleines Ete	1	Télérelevée le 14/09/2023 : 169 524	Télérelevée le 26/09/2023 : 169 606	1 082	0
	Heures Creuses Ete	1	Télérelevée le 14/08/2023 : 60 813	Télérelevée le 14/09/2023 : 60 813	465	0
	Heures Creuses Ete	1	Télérelevée le 14/09/2023 : 60 813	Télérelevée le 26/09/2023 : 61 278	465	0
	Dépassement Durée Poste HPH	1	Télérelevée le 14/08/2023 : 0	Télérelevée le 14/09/2023 : 0	0	0
	Dépassement Durée Poste HPH	1	Télérelevée le 14/09/2023 : 0	Télérelevée le 26/09/2023 : 0	0	0
	Dépassement Durée Poste HCH	1	Télérelevée le 14/08/2023 : 0	Télérelevée le 14/09/2023 : 0	0	0
	Dépassement Durée Poste HCH	1	Télérelevée le 14/09/2023 : 0	Télérelevée le 26/09/2023 : 0	0	0
	Dépassement Durée Poste HPE	1	Télérelevée le 14/08/2023 : 0	Télérelevée le 14/09/2023 : 252	252	0
	Dépassement Durée Poste HPE	1	Télérelevée le 14/09/2023 : 252	Télérelevée le 26/09/2023 : 4 546	4 546	0
	Dépassement Durée Poste HCE	1	Télérelevée le 14/08/2023 : 0	Télérelevée le 14/09/2023 : 0	0	0
	Dépassement Durée Poste HCE	1	Télérelevée le 14/09/2023 : 0	Télérelevée le 26/09/2023 : 0	0	0
	Puiss. max Poste HPH	1	Télérelevée le 14/08/2023 : 0	Télérelevée le 14/09/2023 : 0	0	0
	Puiss. max Poste HPH	1	Télérelevée le 14/09/2023 : 0	Télérelevée le 26/09/2023 : 0	0	0
	Puiss. max Poste HCH	1	Télérelevée le 14/08/2023 : 0	Télérelevée le 14/09/2023 : 0	0	0
	Puiss. max Poste HCH	1	Télérelevée le 14/09/2023 : 0	Télérelevée le 26/09/2023 : 0	0	0
	Puiss. max Poste HPE	1	Télérelevée le 14/08/2023 : 400	Télérelevée le 14/09/2023 : 1 100	1 100	0
	Puiss. max Poste HPE	1	Télérelevée le 14/09/2023 : 1 100	Télérelevée le 26/09/2023 : 1 600	1 600	0
	Puiss. max Poste HCE	1	Télérelevée le 14/08/2023 : 400	Télérelevée le 14/09/2023 : 500	500	0
Puiss. max Poste HCE	1	Télérelevée le 14/09/2023 : 500	Télérelevée le 26/09/2023 : 1 000	1 000	0	

Total consommation : 3006

Données Consommation et Puissance

Energie Active	PTE	HPH	HCH	HPE	HCE	PTE	HPH	HCH	HPE	HCE
Consommation relevée	0	0	0	2086	920	Puissances souscrites (kVA)	6	6	6	37
Correction +/-	0	0	0	0	0	Puissance atteintes (kVA)	0	0	0	16
Pertes Joules	0	0	0	0	0	Temps dépassement (heures)	79	79	79	79
Pertes Fer	0	0	0	0	0					
Consommation retenue	0	0	0	2086	920					

DOCUMENT A CONSERVER 10 ANS

Fourniture d'électricité	Période facturée	Base	Taux	Consommations	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA
Prime Fixe Offres Prix Marché	01/09/2023-26/09/2023			26 J	0,657534	17,10	20,0%
Consommation poste HPE	15/08/2023-26/09/2023			2 086 kWh	0,052980	110,51	20,0%
Consommation poste HCE	15/08/2023-26/09/2023			920 kWh	0,038020	34,98	20,0%
Marché de Capacité	15/08/2023-26/09/2023			3 006 kWh	0,006000	18,03	20,0%
						180,62 €	
Utilisation du réseau de distribution d'électricité et prestation technique							
Résiliation C2-C4 sans suppression raccordement				1 U	132,71000	132,71	20,0%
Composante annuelle de comptage	01/09/2023-26/09/2023			26 J	0,70093	18,22	20,0%
Composante annuelle de gestion	01/09/2023-26/09/2023			26 J	0,54723	14,23	20,0%
Composante annuelle des soulrages Part Fixe	01/09/2023-26/09/2023			26 J	1,05395	27,40	20,0%
Composante annuelle des soulrages Part Energie	Période HPE 15/08/2023-26/09/2023			2 086 kWh	0,02370	49,43	20,0%
Composante annuelle des soulrages Part Energie	Période HCE 15/08/2023-26/09/2023			920 kWh	0,01720	15,83	20,0%
Composante mensuelle des dépassements Horaire	15/08/2023-26/09/2023			79 h	11,21000	885,59	20,0%
						1 143,41 €	
Taxes et Contributions							
TICFE				3 006 kWh	0,0010000	3,01	20,0%
CTA BT>36		59,85	21,93 %			13,13	20,0%
						16,14 €	

005-210501615-20231218-230603-DE

Reçu **Montant TOTAL Hors TVA**

1 340,17 €

La TCCFE : La Taxe Communale sur la consommation Finale de l'Electricité s'applique sur la consommation totale en kWh, jusqu'au 31/01/2023.

La TCCFE : La Taxe Interneure sur la Consommation Finale d'Electricite, s'applique sur la consommation totale en kWh, englobe La TCCFE à partir du 01/02/2023.

La CTA : 21,93 % de la part fixe de l'acheminement.

Vous pouvez nous régler en précisant impérativement la référence de la facture

- ✓ En espèces : à nos bureaux,
- ✓ Par chèque bancaire à l'ordre de EDSB l'agence,
- ✓ Par carte bancaire : à nos bureaux, par téléphone ou par internet,
- ✓ Par virement bancaire ou postal : sur le compte CIC : IBAN FR7610096182120006849530134 - BIC CMGIFRPP,
- ✓ Par prélèvement automatique mensuel ou à chaque facture.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics. En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'EDSB L'AGENCE n'a pas permis de régler le différend dans un délai de deux mois, vous pouvez saisir le médiateur de l'énergie : www.energie-mediateur.fr - Médiateur de l'énergie - Libre réponse n° 59252 - 75443 Paris cedex 09

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 €

Origine 2018 de l'électricité : 71,7% nucléaire, 21,2% énergies renouvelables dont 12,5% hydraulique, 1,1% charbon, 5,6% gaz, 0,4% fioul